

LA POLOGNE :

- POPULATION : 38 640 000 hab.
- SUPERFICIE : 311 904 km²
- MONNAIE : Zloty (1 € = 4,8108 PLN)
- DIVISIONS ADMINISTRATIVES : 16 régions, 373 arrondissements, 2 489 communes
- CAPITALE / VILLES PRINCIPALES : WARSZAWA (2 120 000 hab.), Krakow, Poznan, Gdansk
- LANGUES PARLÉES : Polonais, Anglais, Allemand, Russe, Français
- RÉGIME POLITIQUE : République parlementaire
- TAUX DE CHÔMAGE : 20 %
- PIB/HAB. : 42,9 (base UE des 15 = 100)
- SECTEURS ÉCONOMIQUES MAJEURS : Électromécanique, chimie, métallurgie, agroalimentaire, bois et papier, sidérurgie.

Reprise de l'acquis communautaire

PRINCIPE

La Pologne doit intégrer l'ensemble des règles communautaires au 1^{er} mai 2004. Toutefois, des dérogations et périodes transitoires ont été mises en place dans les domaines suivants :

- Libre circulation des marchandises (produits et dispositifs médicaux)
- Libre circulation des personnes (travailleurs)
- Libre prestation de services (domaine bancaire)
- Libre circulation des capitaux (acquisition de résidences secondaires et achat de terres agricoles et forêts)
- Droit des sociétés (propriété industrielle pour les produits pharmaceutiques)
- Concurrence (aides fiscales d'État)
- Fiscalité (taux réduit de TVA dans les domaines de la res-tauration, construction, alimentation, agriculture et taux zéro pour les livres ; droits d'accises)
- Politique de transport (transport par route et par rail)
- Politique sociale et emploi (équipement de travail)
- Énergie (stockage d'huile)
- Télécoms (services postaux)
- Environnement (qualité de l'air et de l'eau, gestion des déchets, prévention pollution et sécurité nucléaire)
- Union douanière (mesures horizontales destinées à faciliter la transition vers l'union douanière élargie).

Fiscalité

FISCALITÉ DIRECTE :

- Impôt sur les Sociétés : 19 %
- Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques : 19 %, 30 %, 40 %
- Impôts locaux : impôt sur les biens immobiliers (fonciers, agricoles, forestiers), sur les moyens de transports, sur les actes de droit civil ; droit de timbre

FISCALITÉ INDIRECTE :

- Taux normal de TVA : 22 %
- Taux réduit de TVA : 7 % (agroalimentaire, matériaux de construction, médicaments, ...) ; 3 % (produits agricoles)
- Taux zéro pour certains biens/services exportés
- Droits d'accises : carburants, vins et spiritueux, tabac, jeux de hasard, matériel électronique haut de gamme, voitures, certains produits de luxe.

Opportunités d'affaires

Secteurs porteurs pour les entreprises françaises :
Biens d'équipements, environnement, équipementiers automobiles, équipements électriques

d'éclairage, signalisation, sécurité et télécoms, pharmacie, parfumerie, habillement, agroalimentaire (produits nouveaux ou haut de gamme).

Pratique des affaires

LES POLONAIS :

- Esprit analytique, vif, critique
- Autonomie, sens de l'initiative
- Travail de groupe

HORAIRES DE TRAVAIL :

- La journée de travail s'achève vers 15-16 h donc ne pas essayer de contacter un partenaire après ces heures là. L'heure propice pour les rencontres est entre 12 et 14 h

RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES :

- Contact direct, courtois
- Langue : anglais, mais préférable de recourir à un interprète qualifié et spécialisé
- Manifester de l'intérêt pour la culture polonaise
- Prendre en considération les intérêts polonais

- Pas de repas d'affaires, organiser plutôt un dîner

USAGES :

- Relations amicales dans les affaires (invitation à dîner, ...), baise-main aux femmes, offrir un cadeau lors du suivi des affaires

CONSEILS :

- Prendre des partenaires locaux, respecter la phase d'observation (des mentalités et des marchés), se déplacer physiquement sur le terrain, savoir écouter, négocier et recruter (respecter la parole donnée, expliquer vos demandes et garder des traces écrites, instaurer un suivi régulier, vérifier statuts et situation financière de la société).
- Important : identifier le décideur de l'entreprise.

Contacts utiles

Mission Economique

Ambassade de France

Putawska 17

PL-02-515 WARSZAWA

Tél : (48 22) 529 31 00 - Fax : (48 22) 529 31 01

E-mail : varsovie@dree.org

CCI Franco-Polonaise

Place Trzech Krzyzy 18

PL-00-499 WARSZAWA

Tél : (48 22) 696 75 80 - Fax : (48 22) 696 75 90

E-mail : ccifp@ccifp.pl

Website : www.ccifp.pl

Consulat Général Paris

5 rue Talleyrand - 75007 PARIS

Tél : 01 43 17 34 22 - Fax : 01 43 17 34 34

E-mail : ccifh@euroweb.hu

Consulat Honoraire Toulouse

21 rue Volta - 31000 TOULOUSE

Tél/Fax : 05 61 63 81 68

E-mail : l.fourdrinier@mageos.com

Euro Info Centre Poland / The Cooperation Fund

Gornoslaska 4a - PL-00-444 WARSZAWA

Tél : (48 22) 622 84 05 - E-mail : euroinfo@cofund.org.pl

Website : europa.eu.int/comm/enterprise/networks/eic/eic_poland.htm



Midi-Pyrénées



Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées

5, rue Dieudonné Costes - BP 32 - 31701 BLAGNAC CEDEX

Contact : Jean-Louis FALCOU

Tél : 05 62 74 20 32 - Fax : 05 62 74 20 20

E-mail : eic@midi-pyrenees.cci.fr - <http://www.midi-pyrenees.cci.fr>